



VISA VLS-TS ÉTUDIANT COMMENT L'OBTENIR, LE VALIDER ET LE RENOUVELER

Tout ce que tu dois savoir sur le visa
long séjour valant titre de séjour



SOMMAIRE

➤	1. Récap : ce qu'il faut retenir	3
➤	2. Visa long séjour : on te dit tout	5
	Introduction	6
	Le VLS-TS étudiant : qu'est-ce que c'est ?	7
	Ce que permet le VLS-TS étudiant	7
	Les spécificités des entrées multiples	7
	Les critères d'éligibilité au VLS-TS étudiant	8
	Qui peut demander ce visa ?	8
	EEF : Une procédure simplifiée pour certains pays	8
	Comment faire ta demande de VLS-TS étudiant ?	9
	Étape 1 : Préparer les documents nécessaires	9
	Étape 2 : Soumettre ta demande	9
	Étape 3 : Délais et frais	9
	Valider ton VLS-TS auprès de l'OFII	9
	Pourquoi cette validation est obligatoire	9
	Étape par étape pour valider ton visa	9
	Droits et obligations liés au VLS-TS étudiant	10
	Tes droits avec le VLS-TS	10
	Tes obligations en tant qu'étudiant	10
	Renouvellement : quelles démarches quand ton VLS-TS expire ?	10
	Les conditions à respecter	10
	Les démarches à effectuer	11
	Les documents à fournir lors du renouvellement de ton VLS-TS	11
	Frais et délais	11
	Durée de validité du nouveau titre	11
	Conclusion	12
➤	3. FAQ	13
➤	4. Ressources pratiques	16



RÉCAP : CE QU'IL FAUT RETENIR

RÉCAP

Pressé ? Pas de souci ! Voici les infos clés sur le VLS-TS :

➤ Droits et avantages

Le VLS-TS te permet de séjourner en France pendant 4 mois à 1 an pour y suivre des études supérieures. Étudies, travaille jusqu'à 20 heures par semaine, voyage librement dans l'espace Schengen et profite d'aides comme **Visale** ou les **APL**.

➤ Une démarche en plusieurs étapes

Réunis les documents demandés, sou mets ta demande (via Études en France ou ton consulat) et valide ton visa en ligne auprès de l'OFII dans les 3 mois qui suivent ton arrivée.

➤ Renouvellement possible

Prolonge ton séjour avec une carte de séjour temporaire (1 an) ou pluriannuelle (2 à 4 ans) en justifiant d'un parcours sérieux et de ressources suffisantes (615 € par mois minimum).

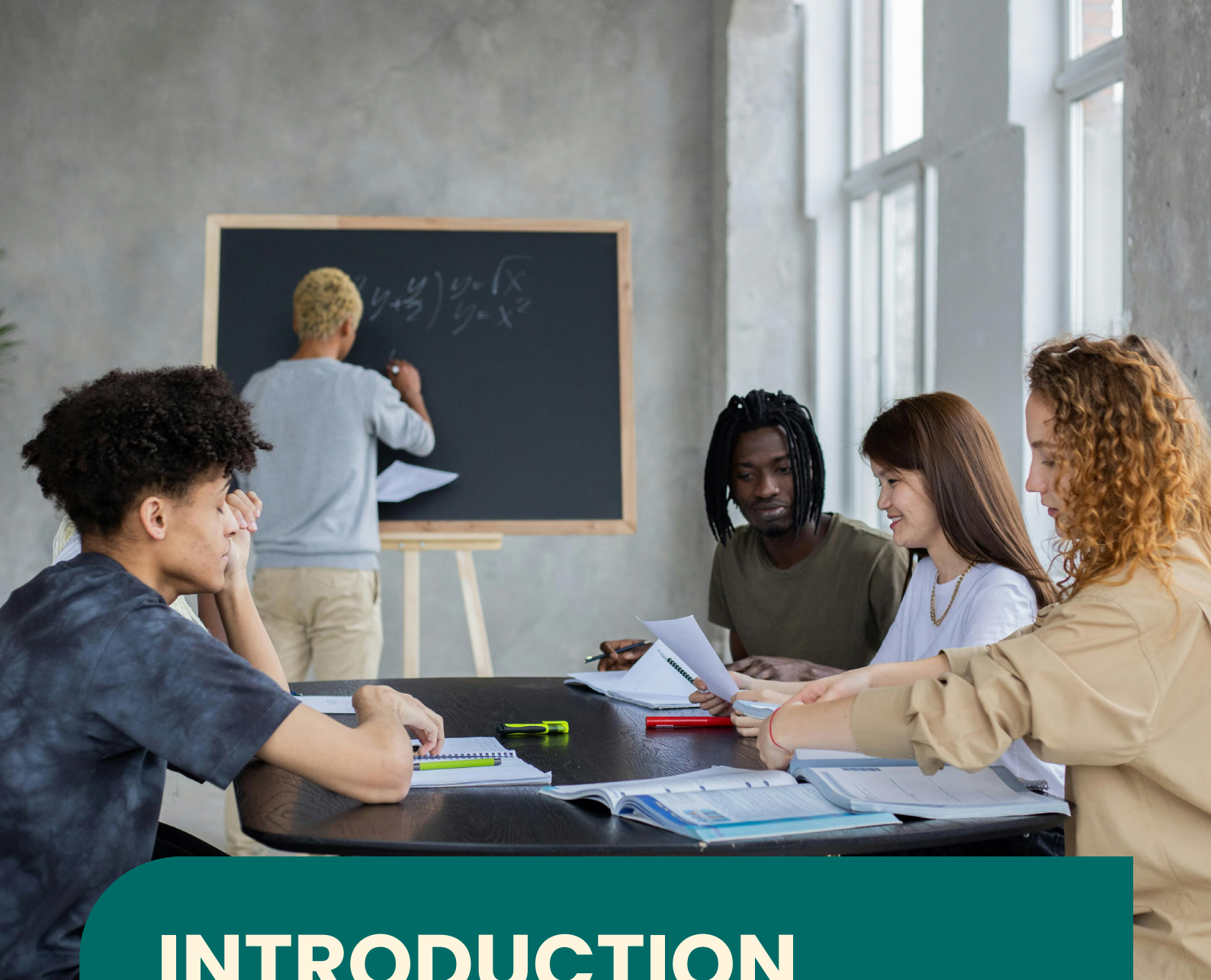
➤ Bien s'organiser

Anticipe bien toutes les démarches et respecte les délais si tu souhaites renouveler (4 à 2 mois avant expiration), pour éviter tout problème administratif.



2

**VISA
LONG SÉJOUR :
ON TE DIT TOUT**



INTRODUCTION

Tu souhaites étudier en France pour plus de 3 mois ? Le Visa Long Séjour valant Titre de Séjour (VLS-TS) est l'une des solutions qui s'offrent à toi. Si tu n'es pas ressortissant de l'Union européenne, de Suisse, de Norvège, d'Islande ou du Liechtenstein, c'est très probablement celui que tu demanderas.

Le VLS-TS étudiant te donne accès à de nombreux droits et opportunités tout au long de ton séjour en France, avec la flexibilité de voyager librement dans l'espace Schengen.

Dans cet article, on t'explique tout sur ce visa : ses avantages, comment l'obtenir, les étapes de validation et les démarches à suivre pour le renouveler.

Prêt(e) ? C'est parti !

Le VLS-TS étudiant : qu'est-ce que c'est ?

► Ce que permet le VLS-TS étudiant

Le VLS-TS étudiant est un visa longue durée qui te permet de suivre des études supérieures en France pour une durée de **4 mois à 1 an**. Il remplace la carte de séjour temporaire pour la première année de ton séjour. Avec un VLS-TS mention "étudiant", tu peux :

- **Étudier légalement** dans un établissement français d'enseignement supérieur.
- **Travailler à temps partiel** : jusqu'à **964 heures par an** (environ 20 heures/semaine).
- **Voyager librement** dans l'espace Schengen.
- **Accéder à des aides** comme l'**APL** ou le cautionnement locatif gratuit Visale.

Une fois arrivé à son expiration, tu pourras demander soit une **carte de séjour temporaire étudiant** (valable 1 an), soit une **carte de séjour pluriannuelle étudiant** (valable 2 à 4 ans).

► Les spécificités des entrées multiples

- Avec un **VLS-TS à entrées multiples**, tu peux voyager hors de France. Très pratique si tu souhaites profiter de ton année d'étude en France pour aller explorer les pays voisins !

Attention : au-delà de 3 mois, ton visa doit être validé pour continuer à voyager librement. La validation se fait dorénavant en ligne, sur le site de l'**OFII**.



Les critères d'éligibilité au VLS-TS étudiant

► Qui peut demander ce visa ?

- Les étudiants acceptés dans un établissement d'enseignement supérieur en France pour un programme d'au moins 3 mois.
- Les étudiants disposant de ressources suffisantes (minimum 615 €/mois).
- Les candidats ayant souscrit à une assurance santé ou bénéficiant de la [Carte Européenne d'Assurance Maladie](#) (CEAM) pour les ressortissants européens.

► EEF : Une procédure simplifiée pour certains pays

- **Études en France** : Si tu résides dans un des pays concernés par cette procédure, ta demande d'admission et de visa se fait via la [plateforme officielle Études en France](#).
- **Pour les autres pays** : La demande de visa se fait directement auprès du consulat français de ton pays de résidence.

AFRIQUE

Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

ASIE

Birmanie, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Népal, Pakistan, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam.

AMERIQUE

Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Équateur, États-Unis, Haïti, Mexique, Pérou, République dominicaine.

AFRIQUE DU NORD / MOYEN-ORIENT

Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Qatar, Tunisie.

EUROPE

Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Ukraine.

Astuce : Utilise l'assistant visa sur le site [France Visas](#) pour vérifier si tu as besoin d'un visa.

Comment faire ta demande de VLS-TS étudiant ?

➤ Étape 1 : Préparer les documents nécessaires

- Passeport valide (au moins 6 mois après la fin du séjour prévu).
- Lettre d'admission dans un établissement en France.
- Justificatif de ressources (relevés bancaires, preuve de bourse, etc.).
- Preuve d'hébergement (bail, lettre d'hébergement, ou réservation en résidence).
- Assurance santé ou CEAM.

➤ Étape 2 : Soumettre ta demande

- Pour les pays concernés par **Études en France**, la demande est centralisée via la plateforme.
- Pour les autres, prends rendez-vous avec le consulat de ton pays.

➤ Étape 3 : Délais et frais

- Délais : 2 à 6 semaines selon la période et le pays.
- Frais : Entre 50 € et 99 € selon les accords bilatéraux.

Valider ton VLS-TS auprès de l'OFII

➤ Pourquoi cette validation est obligatoire

Sans validation auprès de l'OFII, ton visa sera considéré comme invalide après 3 mois. Cette étape est essentielle pour rester en France légalement. La bonne nouvelle, c'est que la validation prend très peu de temps : tout se fait en ligne.

➤ Étape par étape pour valider ton visa

1. Connecte-toi au site **OFII**.
2. Remplis le formulaire en ligne avec tes informations (date d'arrivée, adresse, etc.).
3. Paye la taxe OFII (50 €) avec une carte bancaire ou un timbre électronique.
4. En cas de convocation, présente-toi pour une visite médicale.

Droits et obligations liés au VLS-TS étudiant

► Tes droits avec le VLS-TS

- Étudier en France sans démarches supplémentaires la première année.
- Travailler jusqu'à 20 heures/semaine sans permis de travail.
- Voyager dans l'espace Schengen sans restrictions.
- Recevoir des aides sociales comme l'APL.

► Tes obligations en tant qu'étudiant

- Valider ton visa auprès de l'OFII.
- Renouveler ton titre de séjour si tu prolonges tes études.

Renouvellement : quelles démarches quand ton VLS-TS expire ?

Lorsque ton VLS-TS arrive à expiration, tu as deux options pour prolonger ton séjour en France : demander une **carte de séjour temporaire étudiant** (valable 1 an) ou une **carte de séjour pluriannuelle** étudiant (valable entre 2 et 4 ans). Ces démarches concernent uniquement les étudiants venus en France pour suivre des études supérieures et ne possédant pas d'autre titre de séjour (comme une carte de résident ou de séjour vie privée et familiale).

► Les conditions à respecter

Pour renouveler ton droit de séjour en tant qu'étudiant, voici les principales conditions :

- **Inscription obligatoire** : Tu dois être inscrit ou préinscrit dans un établissement d'enseignement supérieur (université, grande école, formation professionnelle supérieure).
- **Ressources financières** : Tu dois prouver que tu disposes d'au moins **615 € par mois** pour subvenir à tes besoins. Cette condition peut être levée si tu es admis dans un établissement qui a signé une convention avec l'État.

► Les démarches à effectuer

La demande de renouvellement doit être faite **entre 4 et 2 mois avant l'expiration** de ton visa ou titre de séjour. Tout se passe en ligne via le portail officiel de l'administration :

- Tu obtiens immédiatement une attestation de dépôt numérique après avoir soumis ta demande.
- Tu peux suivre l'état d'avancement de ton dossier en ligne et répondre à toute demande de complément si nécessaire.
- Une visite à la préfecture peut être requise pour la prise d'empreintes (si cela n'a pas déjà été fait).

► Les documents à fournir lors du renouvellement de ton VLS-TS

Pour ta demande, prépare les documents suivants :

- Ton VLS-TS ou titre de séjour en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Une photo numérique agréée (avec un code e-photo).
- Une preuve d'inscription ou de préinscription dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Tes relevés de notes, ton dernier diplôme obtenu en France, et une attestation de réussite.
- Des justificatifs prouvant que tu as au moins 615 € par mois (bourse, fiches de paie, virement d'un tiers ou épargne suffisante).
- L'engagement signé à respecter les principes de la République.

► Frais et délais

Renouveler ton titre de séjour étudiant coûte **75 €** en timbres fiscaux. Attention : si ta demande est déposée en retard, un droit de visa de régularisation de **180 €** pourra s'ajouter, sauf en cas de force majeure.

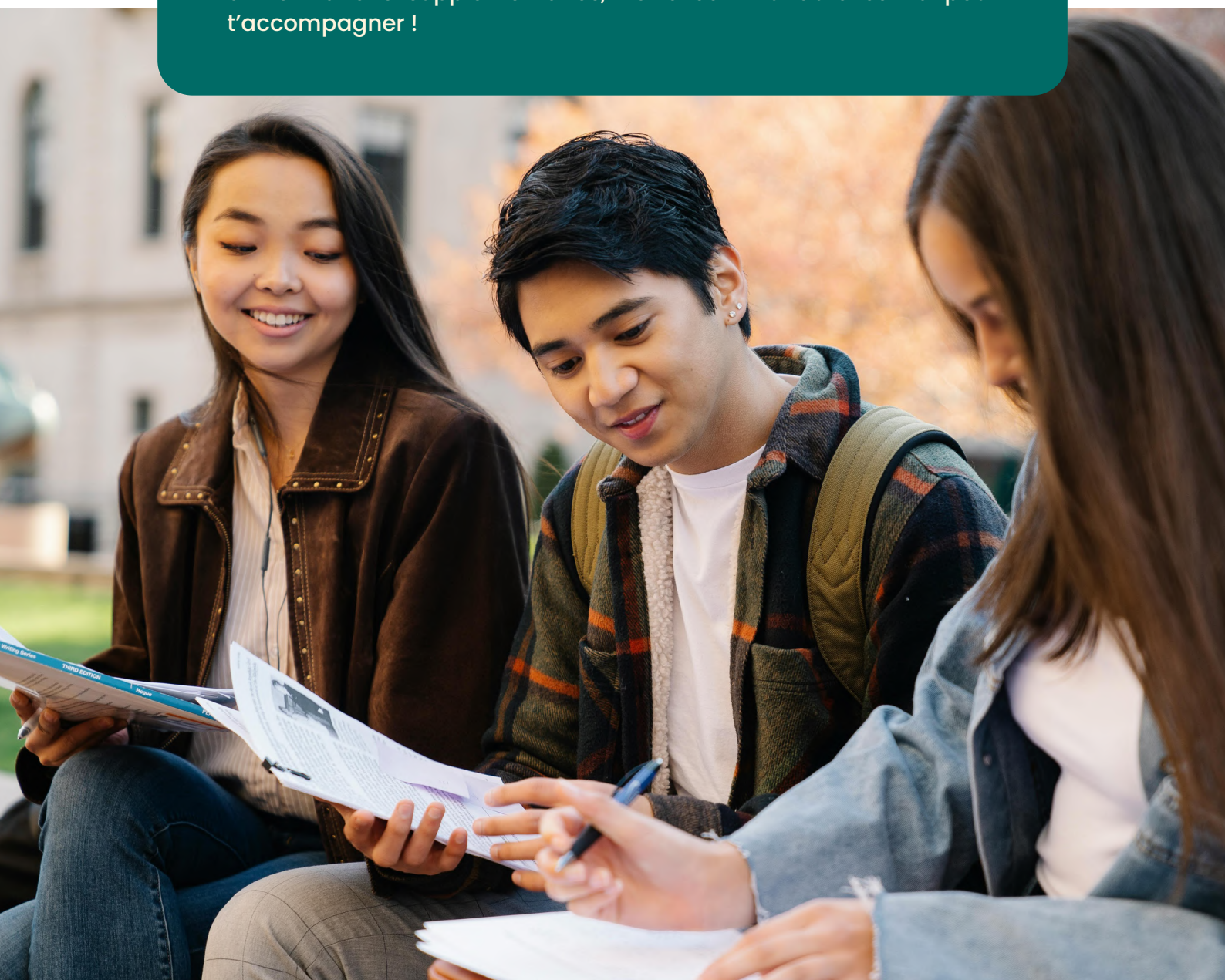
► Durée de validité du nouveau titre

La carte de séjour pluriannuelle couvre la durée restante de ton cycle d'études. Par exemple, si tu es en première année de licence, la carte sera valable deux ans, jusqu'à la fin de ta troisième année. Pour les étudiants en grande école, elle couvre toute la durée restante de ta formation, jusqu'à l'obtention de ton diplôme.

CONCLUSION

Les démarches liées à l'immigration sont souvent fastidieuses et le VLS-TS n'échappe pas à la règle. Pour bien te préparer, pense à anticiper les démarches plusieurs mois en avance, afin de ne pas être surpris par les délais.

Les ressources fournies par **Campus France** et **France Visas** t'aideront à surmonter cette étape : tu y trouveras toutes les informations dont tu as besoin pour obtenir ton Visa Long Séjour valant Titre de Séjour dans les temps. Si tu as besoin d'aide ou d'informations supplémentaires, notre communauté est là pour t'accompagner !





FAQ:
**QUESTIONS
FRÉQUEMMENT
POSÉES**

Foire aux questions

Trouve les réponses aux questions les plus fréquentes sur le VLS-TS.



Qui peut demander un VLS-TS étudiant ?



Le VLS-TS est destiné aux étudiants étrangers non européens acceptés dans un établissement d'enseignement supérieur en France pour un programme d'au moins 3 mois.

Pour l'obtenir, il faut pouvoir justifier de ressources financières suffisantes (615 €/mois) et avoir une **assurance santé**.

Quels sont les délais pour obtenir un VLS-TS ?

Le traitement de ta demande prend généralement entre 2 à 6 semaines. Ce délai dépend de la période de l'année et de ton pays de résidence.

Comment valider mon VLS-TS à mon arrivée en France ?

Tu dois valider ton visa dans les 3 mois suivant ton arrivée via le site de l'**OFIGI**. Cette étape est obligatoire pour que ton visa reste valide au-delà de cette période.

Puis-je travailler en France avec un VLS-TS étudiant ?

Oui, tu peux travailler jusqu'à 964 heures par an (environ 20 heures/semaine), sans avoir besoin d'un permis de travail supplémentaire.

Il te donne également la possibilité de voyager dans l'espace Schengen et de bénéficier d'aides comme l'APL ou VISALE (ce qui n'est pas le cas avec le **VLS-T**).

Que faire si mon VLS-TS expire avant la fin de mes études ?

Tu peux demander le renouvellement de ton titre de séjour. Deux options s'offrent à toi : une carte de séjour temporaire étudiant (1 an) ou une carte pluriannuelle étudiant (2 à 4 ans), en fonction de ton cycle d'études.

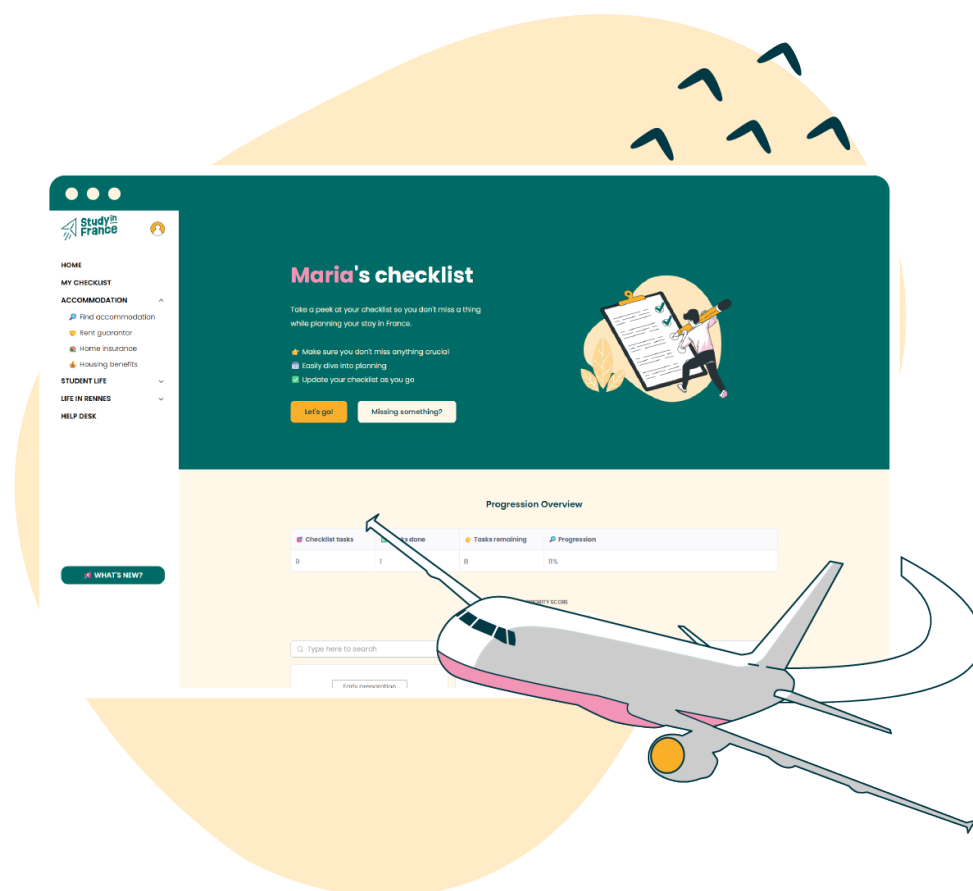




4

RESSOURCES **PRATIQUES**

Ton compagnon de route : l'International Student Hub



L'International Student Hub est une **application web gratuite** où sont réunies toutes les ressources dont tu auras besoin pour préparer ton séjour en France.



**Recherche
logement**



**Bourses étudiantes
& aides financières**



**Démarches
administratives**



**Vie étudiante
& intégration
sur le campus**

Pour t'inscrire, **rien de plus simple** : il suffit de choisir ta ville et de créer ton compte.

Découvrir l'application

En bonus, des dizaines de guides gratuits téléchargeables sur Study in France

En complément à l'International Student Hub, découvre nos guides pratiques qui t'aideront à boucler tes préparatifs en toute autonomie : ouverture de ton compte bancaire, inscription à l'assurance maladie, commande de ta carte SIM, et bien plus encore !



S'inscrire à l'assurance maladie

Tout savoir sur l'assurance maladie et les mutuelles en France.

Score de priorité



Temps de lecture

🕒 10 min



Trouver un garant

Toutes les solutions si tu n'as pas de garant en France.

Score de priorité



Temps de lecture

🕒 7 min



Choisir une assurance habitation

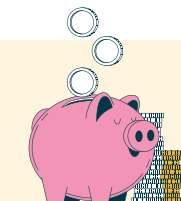
Pourquoi elle est obligatoire, comment ça marche et laquelle choisir.

Score de priorité



Temps de lecture

🕒 6 min



Ouvrir un compte bancaire français

Choisir et ouvrir un compte bancaire en France, étape par étape.

Score de priorité



Temps de lecture

🕒 6 min

Découvrir tous les guides

LE MOT DE LA FIN

On espère que ce guide t'a aidé à y voir plus clair !

Pense à rejoindre notre communauté pour ne rien rater de nos actus et échanger avec d'autres étudiants.

Bon courage pour les préparatifs et à très vite sur **Study in France** !

